COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, en partenariat avec l'OPHIS et l'association Corum Saint-Jean met en place, au 1er juillet 2022, le Service Habitat Jeunes (SHJ). RLV, précurseur dans le Puy de Dôme, met en place un dispositif innovant pour aider les jeunes de 16 à 30 ans à se loger sur le territoire.

Pourquoi ?

En 2020, Riom Limagne et Volcans a réalisé une étude sur le logement des jeunes de 16 à 30 ans sur son territoire.
L'objectif principal de cette étude était d'avoir un état des lieux des besoins et attentes du public jeunes et de proposer des solutions de logement adaptées.

En effet, des jeunes en étude, en apprentissage ou en situation de mobilité professionnelle rencontrent des difficultés à trouver rapidement un logement. Par ailleurs, ils sont parfois dans l'incapacité financière de le meubler et de l'équiper, avec pour les alternants ou apprentis, le problème de la double résidence (lieu d'enseignement et lieu de formation en entreprise).

De la même façon, les entreprises peuvent connaître des difficultés dans le recrutement de jeunes stagiaires, apprentis, saisonniers ou salariés en CDD, en raison de l'absence de solutions d'hébergement souples à proximité.

Lors de l'étude, le diagnostic a fait ressortir les éléments suivants :
- **9 830 jeunes entre 15 et 29 ans vivent sur le territoire** soit 15% de la population, principalement sur les communes les plus urbaines (Riom, Châtel-Guyon, Volvic et Mozac)
- 45 % sont actifs en emploi, 37% sont étudiants ou stagiaires
- 55 % habitent chez leurs parents
- Les 45% restants vivent majoritairement dans un logement autonome, mais seulement la moitié y réside toute l'année ; la moitié vit dans un logement T2
- Le coût du logement est souvent un frein.

Face aux différents constats, l'enjeu était le développement d'une **offre de logement/hébergement à coût modéré, accompagné et avec des conditions d'accès souples.**

La réponse choisie par RLV est la création d'un Service Habitat Jeunes (SHJ) de « type FJT éclaté » (résidences sociales jeunes) en priorité à Riom et Châtel-Guyon, dans des projets immobiliers existants ou à construire.
Pour mettre en place ce service, RLV s'est appuyé sur **2 partenaires historiques** :
- **le Corum Saint Jean** pour la gestion des logements (équipement des logements) et l'accompagnement des jeunes (de l'entrée au départ, incitation à participer à la vie locale, soutien en cas de besoin…),
- **l'OPHIS** pour la mise à disposition de logements.

Riom Limagne et Volcans apporte une aide de 26 580 € pour l'équipement mobilier de 20 logements et une aide de 35 000 € pour la première année de mise en place.

Pour qui ?

Ce SHJ permet d'accueillir des jeunes de 16 à 30 ans, qui pour des raisons professionnelles, scolaires, d'études, ou de formation, doivent se loger sur le territoire.
Le service aura une capacité d'accueil de 20 lits répartis en deux types de logements, la colocation ou le studio. Des colocations de deux personnes ou trois personnes seront proposées. Les logements sont meublés et équipés. Un accès internet est installé dans les logements.
L'accompagnement par le Corum Saint Jean permet de sécuriser l'accès et la vie dans le logement pour les plus jeunes.

Comment y accéder ?

La porte d'entrée est double : le Point Informations RLV Info Jeunes et le Corum Saint Jean.
Un premier entretien avec le jeune est organisé afin d'échanger sur ses attentes. Ensuite, le processus d'admission s'enclenche très vite afin d'accéder au logement souhaité.
Des professionnels sont présents pour un accompagnement. Des rencontres seront organisées dans le logement afin de veiller au bon déroulement de la vie quotidienne. L'objectif est d'aider le jeune, notamment dans la recherche des aides auxquelles il pourra prétendre et le rendre plus autonome dans les actes de la vie courante.

Ce Service Habitat Jeunes est proposé depuis mi-juin et une première installation a eu lieu le 1er juillet 2022 à Riom.

Âgé de 28 ans, le jeune homme, premier locataire bénéficiaire, est salarié d'une entreprise locale. Il intervient dans une entreprise du territoire sur un ordre de mission de plusieurs mois renouvelable. Il a connu l'existence du Service Habitat Jeunes via un site d'annonces gratuites. Son choix s'est porté sur ce type de logement car l'accès est rapide et facile. Il a intégré une colocation le 01/07/2022, date de l'ouverture du service. La colocation est pour lui un moyen de rencontrer d'autres personnes et de pouvoir se sociabiliser. Lors de la visite du logement, il a fortement apprécié le cadre de vie de la résidence.

CONTACTS PRESSE :

Julie BOUGEROLLE – 04 63 63 20 44 – 07 63 99 98 09 – j.bougerolle@rlv.eu

Valérie FAUGERE - 04 73 67 12 19 – 06 09 43 40 52- v.faugere@rlv.eu